



Séparation et vente de bien

Par **jeanluc36600**, le **13/09/2015 à 16:46**

bonsoir mon épouse m a quitté il y a un an et demi il suis en invalidité depuis 10 nous nous sommes marié le 27 septembre 1975 mon épouse vie avec un homme elle est venue me voir avant hier pour savoir ou j en étais avec le divorce je lui ai dit pour le moment je règle le dossier de surendettent mon épouse voudrait me faire vendre la maison pour récupérer sa part mais les dettes qu ils nous reste a régler sont a peu près la valeur de la maison moi j aimerai garder ma maison j ai une polyarthrite je suis diabétique j ai été opéré de 2 cancers et opéré des 2 chevilles cette maison est de plein pieds vu que j ai un dossier de surendettrement le ne peu obtenir un prêt comment pouis je fais pour garder ma maison

cordialement

Par **Atchouria**, le **07/10/2015 à 16:27**

Bonjour,

pour garder la maison il n'y a pas beaucoup de solutions : soit vous lui rachetez sa part, soit vous vendez le bien pour qu'elle la récupère sur le fruit de la vente déduction faite de ce qui reste à devoir à la banque.

tant que le bien n'est pas vendu ou que vous ne lui avez pas restituer sa part, si vous occupez le bien elle peut vous demander des indemnités d'occupation.